

Décembre 2025 #21

LA MAIRIE
VOUS INFORME

COUP DE
CŒUR



NICOLE BAYLET,
BÉNÉVOLE DE
LA PROTECTION
CIVILE

Depuis 20 ans, Nicole Baylet donne de son temps, de son énergie, de sa bienveillance au service des autres, au sein de la Protection civile. Pour ces deux décennies d'engagement exemplaire, Nicole Baylet a reçu la médaille de la Ville. Un parcours inspirant qui rappelle que le bénévolat est une force essentielle de notre société.

La commune salue une femme discrète, fidèle et engagée, dont l'action incarne les valeurs les plus nobles de notre société : la solidarité, le civisme, le respect de la vie humaine et le dévouement désintéressé.

Bravo et merci !

A LA UNE



RECENSEMENT DE LA POPULATION, VOS RÉPONSES AUJOURD'HUI CONSTRUISENT LA VIE LOCALE DE DEMAIN !

En 2026, la commune de Saint Seurin sur l'Isle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 15 janvier au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur recruté par la commune, muni d'une carte tamponnée par la mairie et signée du Maire, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide, ça vous permet de gagner du temps ! Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et sur les logements, etc.



Les résultats sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! Vos réponses sont confidentielles mais indispensables à la qualité des résultats.

Pour toute information concernant le recensement contactez la mairie au 05 57 56 01 01.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

A LA UNE

PAYEZ VOS FACTURES COMMUNALES EN LIGNE



La commune poursuit sa démarche de dématérialisation et de modernisation et propose désormais le paiement en ligne sécurisé avec PayFIP, un service de la Direction Générale des Finances Publiques. Il permet aux usagers de payer facilement et en toute sécurité leurs factures émises par la commune : cantine, accueils périscolaires, école de danse et de musique.

Simple et rapide, ce service gratuit et sécurisé permet de faciliter vos démarches. Plus besoin de vous déplacer, ni d'envoyer de chèque, vous pouvez désormais régler vos factures communales depuis chez vous, 24h/24 et 7j/7. Il vous suffit de vous rendre sur le Portail Famille de la mairie <https://portail.berger-levrault.fr/BL/createCompteUser> puis de créer un compte. Vous pourrez alors accéder à PayFip pour payer par carte bancaire ou prélèvement unique SEPA, si vous préférez régler depuis votre compte bancaire, en saisissant les références indiquées sur votre facture. La mairie vous enverra prochainement un courrier ou email pour vous communiquer votre n° d'abonné nécessaire pour créer votre compte sur le Portail Famille.

LES AGENTS COMMUNAUX FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT

Chaque année, 5 millions de Français sont concernés par des accidents du quotidien responsables de 21 000 décès. Des vies qui pourraient être sauvées si plus de personnes étaient formées aux gestes qui sauvent. En effet, la capacité à prodiguer les premiers secours peut faire la différence entre la vie et la mort en cas d'urgence médicale. Les victimes ont huit fois plus de chances de survivre lorsqu'une personne présente est en mesure de pratiquer rapidement une réanimation cardio-respiratoire par exemple.

Face à ce constat, parallèlement au déploiement de défibrillateurs cardiaques sur le territoire, la commune a récemment lancé une campagne de formation aux gestes de premiers secours pour ses agents.

Le personnel de la commune et du CCAS est souvent en première ligne sur le terrain, en contact direct avec la population dans les écoles, les équipements publics, les rues, le service d'aide à domicile, ou lors d'événements publics. En cas d'accident ou de malaise, leur capacité à réagir rapidement et efficacement peut faire la différence.

La Formation Premiers Secours Citoyen (PSC) permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Plusieurs sessions PSC ont déjà été effectuées, la commune dispose désormais de personnels formés, capables d'intervenir rapidement dans les différents services.

D'autres sessions seront proposées début 2026, afin de permettre à d'autres agents de rejoindre cette démarche citoyenne et solidaire, le but étant à terme de former environ 90% des effectifs en contact avec le public.



LE DÉBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION LÉGALE QUI VOUS PROTÈGE.

95 % des départs de feux sont d'origine humaine, intentionnelle ou non. De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention. L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillage.

Une grande partie du territoire communal est concernée par cette obligation. Si votre terrain est situé dans le zonage, vous êtes tenu de le débroussailler régulièrement.

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour le faire.

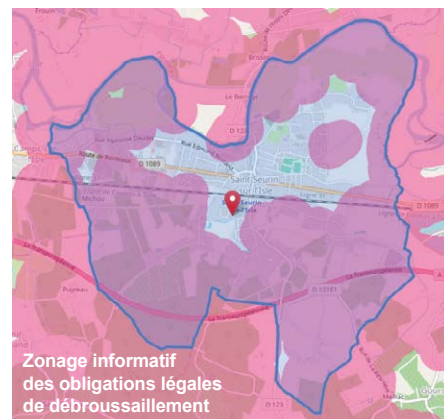
Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler les abords de son habitation, c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt, dans le but de limiter sa propagation et son intensité, protéger des vies et ses biens, faciliter l'intervention des secours et préserver la biodiversité.

Qui doit débroussailler ?

C'est le propriétaire du bien. Le locataire peut débroussailler si le propriétaire le stipule dans son contrat de location. Mais pour la loi, seul le propriétaire est responsable, en vertu de l'article L.134-8 du Code forestier. Une seule exception : les baux emphytéotiques. Le débroussaillage doit être réalisé par le propriétaire de constructions, chantiers ou installations de toute nature où l'obligation légale s'applique, sans tenir compte des limites de propriété !

Vous pouvez donc être amené à réaliser des travaux de débroussaillage sur une parcelle voisine. Dans ce cas, vous devez informer vos voisins de vos obligations de débroussaillage sur leur terrain. Il est



recommandé de formaliser votre demande d'accéder à leur terrain par un courrier avec accusé de réception. Votre courrier doit préciser la nature des travaux à réaliser.

Comment débroussailler ?

Débroussailler consiste à réduire la masse de végétation au sol et en hauteur : réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), séparer les cimes et élaguer certains arbres. Débroussailler ne signifie pas supprimer tous les arbres et végétaux de la zone concernée !

Mon terrain est situé dans le zonage informatif des OLD

Terrain nu : vous n'avez pas à débroussailler votre terrain, sauf si vous êtes en zone urbaine.

Terrain construit ou en chantier : vous devez débroussailler les abords des constructions sur une profondeur minimale de 50 mètres ; les voies privées sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Pour en savoir plus, <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

' DES LIVRES ET NOUS '

Amoureux des livres, cette information vous concerne ! Une nouvelle association vient enrichir la vie culturelle de Saint Seurin sur l'Isle : le club de lecture « Des livres et nous ».

Ouvert à tous les passionnés et curieux de littérature, le club de lecture, c'est avant tout un lieu de rencontre et d'échanges. On vient pour parler de ce qu'on a lu, débattre et découvrir.

L'objectif de ce club ? Partager le plaisir de lire, échanger autour d'ouvrages variés et découvrir de nouveaux auteurs dans une ambiance conviviale. Les rencontres mensuelles ont lieu, à l'ancien restaurant scolaire, autour d'un café ou d'un thé, pour discuter du livre choisi lors de la séance précédente.



L'association s'est aussi donnée pour feuille de route d'encourager toute activité en lien avec la littérature pour pouvoir héberger d'autres projets comme des rencontres d'auteurs, des « auberges espagnoles » autour de coup de cœur lecture...

« Des livres et nous » accueillera bien sûr avec bonheur tous les amateurs de lecture du territoire soit le lundi de 18h à 20h soit le mardi de 10h à 12h, les prochaines rencontres auront lieu les 8 et 9 décembre 2025.

Présidente : Fabienne DARRODES

Trésorière : Irène CLAUW

Secrétaire : Muriel DEMONCY

Secrétaire adjoint : Marc HOFFA

Informations : Irène Clauw 06 20 26 87 65

' À QUELQUES PAS DE TOI '



Dans le cadre de l'appel à initiatives « L'un est l'autre » du Département de la Gironde, l'EHPAD Jacqueline Auriol en partenariat avec Radio Label Verte, propose un programme innovant et créatif avec les résidents, le personnel de l'EHPAD et les élèves : « À quelques pas de toi ».

Ce projet a pour objectif de créer un dialogue intergénérationnel durable et de renforcer le lien social entre générations, grâce à l'utilisation de récits audios et de portraits photographiques, pour établir une correspondance entre un élève et un résident ou un professionnel de l'EHPAD.

Radio Label Verte va ainsi réaliser des collectes sonores de récits auprès des résidents et du personnel de l'EHPAD. Ces podcasts seront associés à leurs portraits et seront mis sous forme de grandes cartes. Les élèves choisiront ensuite une carte au hasard et découvriront le visage et l'histoire d'un senior ou d'un professionnel pour amorcer la correspondance. Les enfants seront enregistrés pour apporter leurs réponses qui seront retranscrites en audio et en écrit aux résidents.

A leur tour les élèves raconteront leur histoire en lien avec la thématique choisie, pour l'adresser à leur binôme senior, créant ainsi un échange authentique et enrichissant entre les générations.

Les échanges entre les enfants et les seniors révéleront la faculté de chacun à partager une étape de vie et à se rendre compte qu'elle les unit. Créer des récits grâce à la mémoire pour les uns et à l'imagination et la projection pour les autres, afin de les relier au-delà de leurs différences d'âges.

Ce projet, étalé sur 2 ans, se clôturera par une exposition dans l'espace public, transformant le chemin entre l'école et l'EHPAD en un «chemin du dialogue», où les portraits et les récits seront affichés sous forme de diptyques. Ces installations permettront à tous les passants de découvrir le fruit de cette aventure intergénérationnelle et la richesse de ce dialogue, à la fois personnel et collectif, symbolisant le lien social visible et partagé.

Avec le soutien du Département de la Gironde.

ENFANCE

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES : UN LEVIER ÉDUCATIF

Temps d'éducation, d'activités et d'éveil avant ou après la classe, les accueils périscolaires jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des élèves. Leur finalité éducative, sociale, civique découle d'un cadre bienveillant qui repose sur la coopération des personnes qui interviennent : animateurs, Atsems, personnels de service, de cuisine, enseignants, chacun dans son rôle, en lien, collaborent pour une efficacité éducative.

Autour d'une large palette d'activités sportives, culturelles, artistiques ou encore l'aide aux devoirs en activités du soir, la sensibilisation au gaspillage, au tri et à une alimentation équilibrée au restaurant scolaire, les temps périscolaires permettent aux élèves de développer des compétences transversales, sociales et émotionnelles et leur ouverture sur le monde.

Pour structurer des activités fédératrices pour les enfants, le service animation travaille en lien étroit avec les écoles, afin que les projets soient cohérents et intégrés dans la dynamique pédagogique. Les animateurs mènent ainsi un travail régulier pour consolider un climat scolaire positif et développent des actions en lien avec les projets d'école :

« le tour du monde » à la maternelle, la réalisation d'instruments de musique africains ou encore la préparation du marché de Noël à l'élémentaire, pour contribuer à l'épanouissement des élèves dans la continuité éducative.

Pour enrichir les expériences des écoliers, l'équipe animation déploie également des projets intergénérationnels. En favorisant les échanges et la transmission de savoirs, ces initiatives permettent de renforcer la cohésion sociale entre les générations, de cultiver des valeurs humaines essentielles et de renforcer l'engagement citoyen des jeunes comme des plus âgés.

Ainsi, une « boîte aux lettres du lien » a été créée par les enfants de l'école élémentaire avec la résidence Mille Fleurs. L'objectif est de garder un lien continu avec les résidents même en dehors de rencontres physiques. Les enfants du périscolaire maternel et élémentaire pourront y déposer des dessins à volonté, des cartes de vœux ou de fêtes et

établir une correspondance avec leurs aînés. Et parce que les jeunes et les seniors ont tous des compétences et des savoirs à partager, de nouveaux ateliers pédagogiques intergénérationnels verront le jour dès début 2026.





ÉLECTIONS MUNICIPALES, INSCRIVEZ-VOUS POUR VOTER !

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens seront appelés à voter pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes ayant été recensés à leur 16 ans, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Vous devez vous inscrire si vous avez récemment emménagé à Saint Seurin sur l'Isle, si vous avez changé d'adresse dans la commune ou si vous allez avoir (ou venez d'avoir) 18 ans et n'avez pas effectué le recensement citoyen.

Comment s'inscrire ?

En ligne : sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

En mairie : présentez votre pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Propriétaires d'une résidence secondaire : pièce d'identité + 2 dernières taxes foncières ou d'habitation à votre nom.

Autres cas (gérant ou associé d'une société) : contactez le service Élections

Qui peut être électeur ?

Être de nationalité française et avoir 18 ans au plus tard le jour du scrutin.

Résider dans la commune ou y avoir une attache légale.

Pour les citoyens de l'Union européenne : possibilité d'inscription aux élections municipales et européennes (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1937>)

Quand s'inscrire ?

En ligne avant le mercredi 4 février 2026

En mairie ou par courrier avant le vendredi 6 février 2026

Un doute sur votre situation ?

Pour être sûr(e) de pouvoir voter, prenez quelques minutes dès maintenant pour vérifier votre situation électorale sur <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Toutes les informations sur le site de la commune <https://www.stseurinsurlisle.com/mes-demarches/etat-civil-elections/> ou auprès de la mairie : 05 57 56 01 01.

EXPRESSION DES MINORITÉS MUNICIPALES

« BIEN VIVRE À SAINT SEURIN SUR L'ISLE »

120 ans de laïcité : un engagement local et citoyen

Le 9 décembre 1905, la France adoptait la loi de séparation des Églises et de l'État. Ce texte fondateur pose les bases de la laïcité, garante de la liberté de conscience et de la neutralité de l'État face aux convictions religieuses.

Depuis 120 ans, ce principe permet à chacun, croyant ou non, de vivre ensemble dans le respect mutuel. Et c'est dans nos communes que la laïcité se vit concrètement : à l'école, dans les services publics, dans la vie associative et citoyenne.

En mars 2026 auront lieu les élections municipales.

Ce sera l'occasion pour chacun de participer à la vie démocratique locale, en choisissant des élus engagés pour le bien commun et fidèles aux valeurs républicaines.

« La République doit être laïque et sociale, non parce qu'elle est contre les croyances, mais parce qu'elle est pour la liberté. » *Jean Jaurès, Discours à la Chambre des députés, 1905*

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026, placée sous le signe de la citoyenneté, du dialogue et du vivre-ensemble.

VIE ÉCONOMIQUE

Depuis le 2 octobre, Nathan Sipié, jeune boucher présent au sein de l'entreprise depuis 8 ans, reprend la boutique Saint Seurinoise désormais nommée **Le Boeuf et La Barbe - Boucherie à la Campagne**. Avec de fortes connaissances du métier, Nathan Sipié entend garder la même qualité avec des bêtes choisies directement à l'exploitation. Le Boeuf et La Barbe vous accueille 31 rue de la République du mardi au jeudi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h, vendredi et samedi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h, dimanche de 8h à 12h30.

Le kiosque « **L'Exclusif Fast Food** » a ouvert sur le parking de Box'Air le 1^{er} novembre. Burgers - Tacos - Kebab - Riz Crousty et bien plus encore vous sont proposés du 7j7. L'Exclusif vous

accueille 5 rue de la République du lundi au dimanche de 12 à 14h et 18h30 à 22h. Tél 07 82 00 01 64

Le Comptoir Auto ouvrira ses portes en janvier 2026, zone commerciale Barry Nord. Anthony Montet met à votre service sa forte expérience dans le domaine du commerce de pièces détachées avec ce nouveau magasin dédié aux pièces détachées neuves et occasions pour véhicules toutes marques. Le comptoir Auto vous accueille de lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 18h et le samedi 8h - 12h / 13h30 - 17h.

Un nouveau bâtiment sort de terre à l'entrée ouest de la ville en face de l'usine Smurfit. Les quelques 850 m² ont vocation à accueillir différentes activités artisanales.

UNE PERMANENCE DE PROXIMITÉ POUR LE DISPOSITIF HABITAT DURABLE

Depuis 2013 le Programme Habitat Durable proposé par La Cali permet aux habitants du territoire de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour leur projet de rénovation. Isoler votre logement, changer de système de chauffage, adapter votre logement au vieillissement ou bien encore réaliser de gros travaux sur un logement vacant ou très dégradé..., quels que soient votre projet et vos revenus, une équipe d'experts agréés vous accompagne.

Pour faciliter l'accès des Saint Seurinnois à ce programme, une permanence de proximité est désormais proposée à Saint Seurin sur l'Isle. Un conseiller vous accueille sans rendez-vous le 4ème mercredi du mois de 9h à 12h au CCAS, 1 rue Rosa Bonheur.

Pour plus d'informations, contactez le 05 24 24 22 31 ou envoyez vos coordonnées à habitatdurable@lcali.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2018. La taxe GEMAPI a été instaurée pour financer cette nouvelle compétence. Les recettes générées sont obligatoirement affectées au financement d'actions liées à cette nouvelle compétence : aménagement des bassins versants, entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des zones humides, ou encore aménagements hydrauliques et leur entretien.

Sont redevables, toutes les personnes physiques ou morales assujetties :

- aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ;
- à la taxe d'habitation ;
- à la cotisation foncière des entreprises.

PLUI HD

A l'issue de l'enquête publique qui s'est terminée le 7 novembre 2025, la commission d'enquête dispose de trente jours pour établir un rapport qui relatara le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Elle consignera dans un document séparé, ses conclusions motivées. Ce rapport et ces conclusions seront remis à la communauté d'agglomération du Libournais, le public pourra les consulter au service urbanisme de la Cali et sur le site www.lcali.fr.

Médiathèque Jean Cocteau

LECTURES

Du 3 au 24 décembre : Lecture " Le roman maudit " de Franck Thilliez, thriller de l'avent. Rendez-vous chaque mercredi et samedi à 14h30 pour découvrir de nouveaux chapitres. A partir de 12 ans

5 décembre, 9 janvier, 6 février : Ici bébé lit, lectures pour les bébés de 0 à 3 ans à 10h, inscription obligatoire.

20 décembre : Ici bébé lit spécial Noël pour les 0 à 3 ans à 10h, inscription obligatoire.

23 décembre : Lectures de Noël à partir de 4 ans à 15h, accès libre.

PROGRAMME : HISTOIRE(S) DE FORÊT PROJECTIONS

10 janvier : Film documentaire sur l'âge d'or de la forêt, il y a 8000 ans. 14h15

7 février : Adapté d'un livre, le film raconte les aventures d'un jeune faon, entouré de sa mère et des animaux de la forêt : son ami le corbeau, le lapin, le raton laveur... Il découvre le monde des arbres et leurs secrets. 14h15

Tout public, inscription obligatoire

MICRO-FOLIES

23 janvier à 15h et **24 janvier** à 14h : " Les légendes dans l'art ". Réalité virtuelle, œuvres majeures, présentées sous la forme d'anecdotes.

24 janvier à 10h30 : Conférence " Les paysages dans l'art " Public familial y compris les plus petits
Inscription recommandée

EXPOSITION "AU PIED DE MON ARBRE"

Du 10 Février au 21 mars : L'arbre est l'un des plus puissants pourvoyeurs d'images et d'idées que la nature propose à l'être humain. Quatre branches, quatre couleurs, quatre histoires contées par quatre narrateurs qui posent leur regard et livrent leur perception du monde des arbres grâce à des images originales à l'huile. Le vent, un écureuil, un botaniste et un vieil arbre de haute futaie donnent leur point de vue respectif sur le monde des arbres.

ATELIERS CRÉATIFS

18 février de 15h à 16h30 et **28 février** de 14h à 15h30, sur le thème de la forêt, animés par l'association Ah! collectif, inscription obligatoire.

Animations gratuites, ouvertes à tous. Infos 05 24 24 01 01.

Service Culture et Festivités

CONCERT « BORDEAUX GOSPEL ACADEMY »

7 décembre

A l'aube de Noël, le chant gospel sera à l'honneur avec « Studio Gospel », l'une des formations de la « Bordeaux Gospel Academy ». Le talentueux collectif qui avait enchanté le public saint seurinnois en 2020, revient pour une nouvelle prestation de haut vol ! Les 7 chanteurs de Studio Gospel interpréteront, à capella ou accompagnés d'un pianiste, des grands standards de

AGENDA DES MANIFESTATIONS

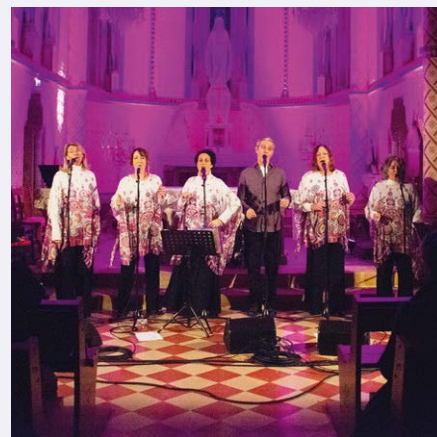
SAINT SEURIN SUR L'ISLE S'ANIME !



Gospel et vous feront apprécier la beauté de ces chants le plus souvent harmonisés à quatre voix, sous la direction artistique de Martotte Mangnoesing.

La « Bordeaux Gospel Academy » regroupe un ensemble de professionnels et d'amateurs passionnés, qui se sont donnés pour objectif de faire connaître et partager le Gospel au plus grand nombre.

Un magnifique spectacle au son des voix pleines d'espoir vous attend à 16h à l'église. Entrée gratuite, infos 05 57 56 01 01.



EXPOSITION « ART EN LIBERTÉ »

Jusqu'au 7 décembre

L'artiste russe Oxana Sanson, propose une nouvelle exposition entourée de deux artistes professionnels ukrainiens : Anna Rybalchenko et Anatolii Lomovskyi. A voir à la Galerie François Mitterrand du lundi au jeudi de 14h à 19h, du vendredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

EXPOSITION

« VOYAGE AU COEUR DU TEMPS »

Du 12 au 21 décembre

Philippe Paigne vous invite à un voyage au cœur du XVIII^e et XIX^e siècle quand la photographie n'avait pas encore volé au regard leur part de mystère. Il présente une quarantaine de peintures à l'huile inspirées de gravures anciennes, d'illustrations... et nourries par son imaginaire. Vernissage le 12 décembre à 18h. A voir à la Galerie François Mitterrand du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 14h à 18h, week-end de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Entrée gratuite, infos 05 57 56 01 01.

21 décembre : **Marché de Noël**

Le marché de Noël revient mettre de la magie dans les yeux des petits et des grands. Pour que la féerie soit pleinement au rendez-vous et parce que Noël, c'est aussi et surtout du rêve pour les enfants, la Ville de Saint-Seurin-sur-l'Isle a concocté un programme magique.

Toute la journée, des animations sont offertes aux enfants : manège, clown sculpteur de ballons, balade à poney avec la SHSS, promenades en calèche avec la Compagnie Ulmann, distribution de bonbons, atelier maquillage...

- 10h30 chants de Noël avec le Chœur du Sud
- 11h flashmob avec l'école municipale de danse
- 11h30 danse en ligne avec Saint Seurin Country

• **A partir de 16h15, la commune donne rendez-vous à tous les enfants pour un goûter de Noël offert, suivi d'un spectacle jeune public à 16h30.**

Sous les flocons du canon à neige, les exposants vous attendent entre gastronomie et créations artisanales, pour des cadeaux originaux.

Le Père Noël sera bien évidemment au rendez-vous pour rencontrer les enfants et écouter leurs souhaits pour Noël ou faire des photos.

Rendez-vous Tour Buthaud de 9h à 17h, ouvert à tous, gratuit, infos 05 57 56 01 01.

En cas d'intempérie, le marché de Noël se tiendra à la Halle Multiservices.



Ecole municipale de musique

13 décembre : Auditions chant, guitare, piano et violon. Ensemble de pièces acoustiques présenté par les élèves à 14h à l'église.

Ouvert à tous, gratuit, infos 05 57 49 73 89

Saint Seurin Pétanque Club

Concours officiels, Halle Multiservices. Réservés aux licenciés, ouverts au public.

Infos 07 57 77 37 45

2 et 16 décembre : Triplette vétéran 14h

6 décembre : Triplette 14h

Commémoration

5 décembre : Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie, 11h aux Monuments aux Morts.

Tendons la Main

6 décembre : Repas dansant de Noël, animation DJ et nombreuses animations : Père-Noël et ses lutins farceurs, maquillage, stands gourmands. A partir de 19h salle Bonnot. Tarifs : adulte 12€ / enfant – de 12 ans : 10€. Réservation 06 26 80 03 40.

Les P'tits Loups

5 décembre : Vente de crêpes devant les écoles au profit du Téléthon à partir de 16h.

7 décembre : Braderie aux jouets dans le marché, parvis de la mairie de 7h à 13h.

10 et 11 janvier : Vide local Espace François Mitterrand de 9h à 16h.

8 février : Vide-greniers Salle Raymond Bonnot de 7h à 17h. Ouvert aux exposants particuliers 2,50€ le mètre linéaire. Infos et inscriptions 06 21 59 05 66 / 06 41 25 67 05. Buvette et restauration sur place, entrée libre.

Isle Verte

20 décembre : Atelier « décorations de Noël naturelles ». Créez des décors de table ou de porte avec des fleurs séchées ou des végétaux pour accueillir ses invités lors des fêtes de fin d'année. De 14h30 à 17h salle Théodore Monod.

Atelier ouvert à tous, participation de 5€ pour les non adhérents. Infos : 05 57 40 85 30

Les petites graines zen

Ateliers Salle de théâtre

9, 13 et 20 décembre, 10, 17, 24 et 31 janvier, 7, 21 et 28 février : Sophrologie de 10h30 à 11h45, Anne-Marie JARRY 06 79 43 36 39

18 janvier : Yoga - Dos et Verticalité, de 9h à 12h, Florence GUITTON 06 62 06 22 85 et Stéphanie DINEUR 06 86 59 92 85

1^{er} février : Journée de Constellation familiale de 9h30 à 17h, Peggy CABARET 06 50 45 16 61

Ateliers Espace UnisRèv'

Infos/Inscriptions : Elise PLANTEY-VEUX au 06 07 30 04 39

3 décembre : Pendule soin énergétique de 17h30 à 19h, Marion BREGUET-BERNARD

5 décembre, 16 janvier et 27 février : Atelier relaxation sonore - Voyage vibratoire de 10h à 11h, Elise PLANTEY-VEUX

13 décembre, 10 janvier et 7 février : Atelier mandala - Création et expression de 10h à 11h30, Elise PLANTEY-VEUX

15 décembre, 26 janvier et 23 février : Méditation de 18h à 19h, Florence GUITTON

19 décembre, 9 janvier et 6 février : Hypnose humaniste de 14h à 15h, Emmanuelle FILIPPI

25 février : Ondes, formes et géométrie sacrée de 17h30 à 19h, Marion BREGUET-BERNARD

Centre de Ressources Territorial

4 décembre, 22 janvier, 26 février : Cafés Partage, un temps d'échange, de dialogue et de répit aux personnes accompagnant un proche malade, âgé, en situation de handicap ou de dépendance de 14h30 à 16h à l'EHPAD

11 décembre, 8 janvier, 12 février : Groupes de parole des aidants, un espace de soutien et d'écoute pour les aidants d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparenté de 14h30 à 16h30 à l'EHPAD

Du 6 janvier au 10 mars : Atelier « Pep's Eurêka » avec l'ASEPT. Cet atelier mémoire, animé par une professionnelle, vise à stimuler la mémoire et l'ensemble de ses fonctions de manière ludique. Cycle de 10 ateliers ouvert à tous à partir de 55 ans, le mardi de 14h -16h, salle Théodore Monod.

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Gratuit sur inscription auprès de l'ASEPT 05 57 99 79 34 ou du Centre de Ressources Territorial 06 79 89 96 84.

Voeux du Maire

9 janvier : Cérémonie des vœux à 18h salle Raymond Bonnot

Société Hippique Saint Seurinoise

18 janvier : CSO SIF

15 février : Pony games

De 8h30 à 17h Centre équestre de Saint Seurin sur l'Isle, entrée gratuite.

Club de scrabble

15 décembre : partie de scrabble pour le Téléthon à 14h salle de scrabble

24 janvier : qualification Vermeils Diamants Rubis salle de scrabble, 2 parties 14h et 16h30. Ouvert au public. Infos 05 57 69 72 98

Bus France Services

10 décembre : Escalade de 9h à 12h parking de la Tour Buthaud

Imagin'Actions

A partir du 8 janvier : ateliers numériques pour les seniors débutants. 12 ateliers les jeudis matin salle Monod. Action « Coup de pouce numérique », portée et animée par Imagin'Actions, en partenariat avec la Mairie et le C.C.A.S de Saint-Seurin-Sur l'Isle, avec le soutien du Département de La Gironde et de la Conférence des Financeurs.

Gratuit, inscriptions : 06 87 92 83 58 (Places limitées, prêt de matériel)

